

MASON GRAPHITE

MASON GRAPHITE PRÉSENTE LES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ DÉMONTRANT UNE VAN DE 600 M\$ ET UN TRI DE 44 % POUR SON PROJET DU LAC GUÉRET

25 septembre 2015
Montréal, Québec, Canada

Mason Graphite Inc. (ci-après « Mason Graphite » ou la « Société ») (TSX.V : LLG; OTCQX : MGPHF) présente les résultats d'une étude de faisabilité pour le développement de son projet de graphite du Lac Guéret situé dans le Nord-Est du Québec, au Canada.

L'étude de faisabilité a été réalisée en partenariat avec plusieurs cabinets d'experts-conseils en génie situés au Québec :

- GoldMinds Géoservices, pour les ressources minérales ;
- Met-Chem Canada Inc., pour les éléments liés à l'extraction minière et les réserves minérales;
- Soutex, pour les éléments liés à la partie du procédé;
- Gesmine Inc., pour les aspects économiques, basés sur de l'ingénierie de Hatch.

Faits saillants des résultats de l'étude de faisabilité	Avant impôts	Après impôts
VAN à un taux d'actualisation de 8 %	600 M\$	352 M\$
Taux de rendement interne (TRI)	44,1 %	34,3 %
Période de recouvrement	2,3 ans	2,6 ans
Production annuelle moyenne de concentré de graphite	51 900 tonnes	
Coûts de production moyens du concentré de graphite	376 \$/tonne	
Prix de vente moyen pondéré ⁽¹⁾ (1 465 \$ US ⁽²⁾)	1 905 \$/tonne	
Dépenses en capital directes	115,6 M\$	
Dépenses en capital indirectes	31,3 M\$	
Fonds de prévoyance (9,8 %)	14,4 M\$	
Dépenses internes de Mason Graphite	4,6 M\$	
Dépenses totales en capital	165,9 M\$	
Durée estimée de la construction	Entre 13 et 16 mois	

Sauf indication contraire, les valeurs monétaires présentées dans ce document sont en dollars canadiens.

⁽¹⁾ FCA Baie-Comeau : « Free Carrier Incoterms » - Le vendeur est responsable de la livraison jusqu'à la garde par le commissionnaire de transport de l'acheteur.

⁽²⁾ Le taux de change 0,77 \$ US = 1,00 \$ CA a été utilisé pour l'ensemble de ce communiqué.

Faits saillants relatifs aux opérations
Projet d'une durée de vie de 25 ans
4,7 millions de tonnes de minerai traité à une teneur moyenne de 27,8 % Cg, pour la durée de vie du projet
Procédé élaboré pour une pureté de 96 % Cg dans les produits grossiers, pouvant atteindre jusqu'à 97,5 % Cg pour les mêmes dimensions
Ratio stérile-minerai de 0,8:1
Réserves minérales de 63 millions de tonnes à 17,2 % Cg ⁽³⁾

⁽³⁾ Les Réserves minérales sont comprises dans les ressources mesurées et indiquées de 65,7 Mt à 17,2 % Cg (19,1 Mt de ressources mesurées à 17,9 % Cg et 46,6 MT de ressources indiquées à 16,9 % Cg) qui ont été déclarées dans le communiqué de presse du 15 décembre 2014. Le point de référence pour l'estimation des réserves minérales est l'entrée du concentrateur. Les ressources minérales ne sont pas des réserves minérales et leur viabilité économique n'a pas été démontrée.

Benoît Gascon, PDG de Mason Graphite déclare : « Nous sommes très enthousiasmés par les excellents résultats de l'étude de faisabilité. Ils constituent une étape importante pour la Société qui progresse pour devenir chef de file dans le secteur. Dans les deux années qui ont suivi la divulgation des résultats de l'étude économique préliminaire, notre équipe a été grandement impliquée dans tous les aspects de cette étude en collaborant avec un groupe composé de 25 partenaires différents. L'étude nous présente en détail ce qui sera requis pour développer et réaliser avec succès le projet. Tous les éléments de coûts ont été déterminés à partir de données mesurées et calculées et non pas établis par pro rata. Selon notre expérience dans la production de graphite, nous sommes confiants qu'ils sont réalistes et réalisables. »

La mine, le procédé de traitement, les infrastructures et les opérations ont été conçus à partir des résultats provenant de nombreuses études, telles que les essais métallurgiques, les essais pilotes, les essais d'équipement chez les fabricants et les études d'options. Cela a permis d'obtenir un procédé de traitement amélioré, plus polyvalent et convenant mieux aux différents types de minerai du gisement.

Les principales différences entre l'étude de faisabilité et l'évaluation économique préliminaire (ÉEP) publiée en 2013 sont :

- La durée de vie du projet est de 25 ans, comparativement à 22 ans dans l'ÉEP;
- Le concentrateur est localisé à Baie-Comeau, ce qui signifie que la taille du camp au Lac Guéret est significativement réduite;
- Un circuit de polissage et de flottation a été ajouté au concentrateur;
- Un bâtiment pour la préparation des envois et l'entreposage a été ajouté au concentrateur;
- Les coûts d'opération ont diminué de 12 % (à une localisation comparable, maintenant avec la base de livraison Incoterms FCA Baie-Comeau, comparativement à FCA Lac Guéret); et
- Les émissions de gaz à effet de serre ont été réduites grâce à l'utilisation de l'hydroélectricité, ce qui rend les opérations plus écologiques et encore plus respectueuses de l'environnement.

Le nouvel emplacement du concentrateur à Baie-Comeau offre également d'autres avantages, comme un meilleur accès à de la main d'œuvre qualifiée ainsi qu'à sa rétention, étant donné que les travailleurs auront une meilleure qualité de vie et pourront retourner chez eux après le travail, ainsi qu'un meilleur accès aux fournisseurs de services.

Sur la base du dollar américain, le prix de vente utilisé dans l'étude de faisabilité est inférieur au prix de vente utilisé dans l'ÉEP. Le prix de vente est basé sur la moyenne calculée sur une période de 60 mois des prix du graphite publiés par le magazine Industrial Minerals, la période de 60 mois se terminant en juillet 2015 (cette période est considérée comme représentative puisqu'elle comprend une période de hausse et une période de baisse des prix). Pour calculer les prix de vente moyens pondérés FCA Baie-Comeau, Mason Graphite a intégré le taux de change, les coûts associés au transport et la distribution granulométrique des produits finis. De plus, une prime a été appliquée à certaines ventes pour refléter les exigences plus rigoureuses de certains marchés.

DÉPENSES EN IMMOBILISATION ET COÛTS D'EXPLOITATION

Ventilation des dépenses en immobilisation	
Extraction minière et concassage	14 460 640 \$
Concentrateur - processus humide	39 528 462
Concentrateur - séchage, tamisage et emballage	19 818 604
Concentrateur - contrôles, services et services publics	17 260 405
Gestion des résidus et de l'eau	10 439 112
Bâtiment et complexe du bureau	14 072 326
Total des coûts directs	115 579 549 \$
Coûts indirects :	
Ingénierie, approvisionnement, construction et gestion	18 196 126
Constructions - Installations temporaires et opérations	7 263 503
Mises en exploitation	1 600 675
Autres	4 238 301
Total des coûts indirects	31 298 605 \$
Fonds de prévoyance (9,8 %)	14 394 059
Dépenses internes de Mason Graphite	4 621 545
TOTAL	165 893 758 \$

Une analyse détaillée des risques des différents éléments des dépenses en capital (directes et indirectes) a été réalisée et a permis d'obtenir un fonds de prévoyance de 9,8 % pour un facteur de confiance de 80 % de rencontrer l'ensemble des coûts de construction.

Ventilation des coûts d'exploitation <i>(par tonne de produits finis)</i>	
Extraction et concassage	33 \$
Transport du minerai	128
Traitement	176
Coûts généraux et administratifs	39
Total	376 \$

Ventilation des coûts d'exploitation <i>(pour la durée de vie du projet de 25 ans)</i>	Moyenne annuelle	Moyenne <i>(par tonne de produits finis)</i>
Main d'œuvre	5 205 521 \$	100 \$
Énergie	2 195 178	43
Fournitures et consommables	4 617 813	89
Transport du minerai	6 636 760	128
Coûts administratifs et services	833 573	16
Total	19 488 845 \$	376 \$
Revenus provenant des ventes	98 816 605 \$	1 905 \$

RÉSERVES MINÉRALES EN FOSSE À CIEL OUVERT DE LAC GUÉRET ⁽⁴⁾

Catégories	Unité	Tonnes (t)	Teneur (% Cg)
Prouvées	Unité 1 (6 à 10 % Cg)	2 343 000	8,5
	Unité 2 (10 à 25 % Cg)	13 265 000	16,3
	Unité 3 (> 25 % Cg)	3 325 000	30,6
	Toutes les unités	18 933 000	17,8
Probables	Unité 1 (6 à 10 % Cg)	6 655 000	8,4
	Unité 2 (10 à 25 % Cg)	31 350 000	15,9
	Unité 3 (> 25 % Cg)	5 937 000	31,7
	Toutes les unités	43 942 000	16,9
Total démontrées et probables	Unité 1 (6 à 10 % Cg)	8 998 000	8,4
	Unité 2 (10 à 25 % Cg)	44 615 000	16,0
	Unité 3 (> 25 % Cg)	9 262 000	31,3
	Toutes les unités	62 875 000	17,2

⁽⁴⁾ Les Réserves minérales présentées dans le tableau ci-dessus, en date effective du 25 septembre 2015, sont comprises dans les ressources mesurées et indiquées de 65,7 Mt à 17,2 % Cg (19,1 Mt de ressources mesurées à 17,9 % Cg et 46,6 MT de ressources indiquées à 16,9 % Cg) divulguées dans le communiqué de presse de la Société du 15 décembre 2014. Les réserves minérales tiennent compte de la dilution et des pertes minières et le point de référence est l'entrée du concentrateur. La teneur de coupure utilisée est de 6 % Cg.

Puisque l'étude de faisabilité est limitée à une période de 25 ans, seulement 7.5 % (4,7 millions de tonnes) des réserves minérales mentionnées ci-dessus ont été incluses. Ce plan minier initial offre ainsi à la Société la flexibilité requise pour permettre de prolonger la production au-delà de la durée de vie du projet envisagée dans l'étude de faisabilité. Des techniques d'optimisation de la fosse ont été utilisées pour déterminer le meilleur emplacement au sein du gisement pour la mine à ciel ouvert de 25 ans. Cela a permis d'obtenir une mine avec une teneur élevée et un faible ratio stérile-minerai.

ANALYSES DE SENSIBILITÉ

Luc Veilleux, Vice-président exécutif et Chef de la direction financière de Mason Graphite a déclaré : « Le taux de change et les prix de vente utilisés pour l'étude de faisabilité sont représentatifs des conditions actuelles du marché. Si elles devaient se concrétiser, les prévisions de prix de vente provenant de nombreuses sources pourraient avoir des répercussions positives sur les aspects économiques du projet. »

Taux d'actualisation	Valeur actualisée nette (VAN)	
	Avant impôts	Après impôts
6 %	767 M\$	455 M\$
8 %	600 M\$	352 M\$
10 %	477 M\$	276 M\$

Prix des ventes	Valeur actualisée nette (VAN @ 8 %)	
	Avant impôts	Après impôts
+ 5 %	649 M\$	381 M\$
+ 10 %	698 M\$	409 M\$
+ 15 %	747 M\$	437 M\$

Le Président et Chef de la direction Benoît Gascon mentionne : « Chez Mason Graphite nous sommes très fiers du support continu de nos actionnaires et partenaires financiers et nous avons hâte d'étendre notre partenariat à travers le développement d'un projet que la Société considère viable techniquement et financièrement. Les résultats témoignent de la qualité du projet et de la Société. Nous allons poursuivre nos discussions avec la vingtaine d'actionnaires institutionnels identifiés, dont plusieurs locaux et certains parrainés par le gouvernement, pour faire avancer le financement et la réalisation du projet. Au moment approprié, d'autres options de financement, comme des redevances et des partenariats stratégiques, seront étudiées pour fournir à la Société le montage financier le plus efficace et optimal. »

Tayfun Eldem, Président du conseil d'administration a mentionné : « L'exploitation du graphite n'est pas une exploitation minière typique. Le graphite est un additif technique utilisé par les clients dans la fabrication d'une vaste gamme de produits. En fait, les connaissances relatives au traitement et la capacité de distribution sont la clé d'une opération à succès. Nous sommes donc très heureux d'avoir à la barre de la Société une équipe ayant une expérience réelle avec le graphite, cumulant plus de cinq décennies dans le secteur et ayant produit, développé et vendu du graphite pour toutes les applications, incluant les marchés à valeur. Nous croyons que le gisement du Lac Guéret possède une des teneurs en graphite les plus élevées au monde qui, combinée au faible coût de l'hydroélectricité offerte au Québec, devrait permettre à Mason Graphite de devenir un des producteurs ayant les plus bas coûts d'exploitation dans le monde. »

RÉSUMÉ DU PROJET

Emplacement

Le gisement du Lac Guéret est situé à environ 285 km au nord de Baie-Comeau, l'emplacement choisi pour l'usine de concentration sera située dans le parc industriel Jean-Noel-Tessier. L'acquisition future du terrain est régie par un Protocole d'entente ratifié par la Société d'expansion de Baie-Comeau et la Ville de Baie-Comeau. Ce protocole offre notamment à Mason Graphite un crédit d'impôt foncier décroissant sur 5 ans et engage la Ville à effectuer le travail nécessaire pour permettre le raccordement de l'usine aux infrastructures de la Ville.

Mine et Usine de Concentration

L'étude de faisabilité considère l'exploitation d'une fosse à ciel ouvert à l'aide d'une flotte d'équipements mobiles appartenant entièrement à la Société, flotte qui a été sélectionnée pour extraire en moyenne 190 000 tonnes de minerai par année (environ 520 tonnes par jour). Ce minerai sera concassé sur le site puis transporté sur une route existante jusqu'à Baie-Comeau pour son traitement. Le concentrateur produira en moyenne 51 900 tonnes par année de produits finis (142 tonnes par jour).

Sur la durée de vie de 25 ans du projet, la teneur moyenne du minerai extrait est estimée à 27,8 % Cg. À l'usine de concentration, le minerai sera broyé puis flotté et les produits finis seront filtrés, séchés et tamisés en produits commerciaux. L'usine de concentration a été conçue pour une pureté de 96 % Cg dans les produits grossiers et pourra atteindre une pureté allant jusqu'à 97,5 % Cg pour les mêmes dimensions (tel que démontré durant les essais pilotes). Les produits finis seront emballés et expédiés par voie terrestre vers les marchés nord-américains ou par conteneurs maritimes pour les marchés outre-mer.

Environ 100 emplois seront créés dans le cadre du projet et sont ventilés de la façon suivante :

- 10 au site du Lac Guéret;
- 60 au site de Baie-Comeau (usine de concentration et administration);
- 30 pour le transport du minerai.

Santé, Sécurité et Environnement

La santé et la sécurité ainsi que la protection de l'environnement ont été fondamentales pour le projet et ont fait partie intégrante des critères de conception des installations et des opérations. Les meilleures technologies et les meilleurs concepts d'ingénierie disponibles ont été utilisés alors que les empreintes des sites de la mine et de l'usine de concentration ont été réduites au minimum.

Relations avec les communautés

Dès le début du projet en 2012, Mason Graphite s'est impliquée auprès des communautés locales. Ainsi, un protocole de coopération a été signé avec le Conseil des Innus de Pessamit durant l'été 2014 et les négociations sont en cours sur une Entente sur les répercussions et les avantages (ERA) qui devrait être conclue cet automne. Des consultations auprès des communautés de Baie-Comeau sont également en cours et des séances d'information ont eu lieu en juin 2015 pour les deux communautés ; d'autres séances de consultation sont planifiées pour cet automne. Par ailleurs, la Société tient à souligner l'enthousiasme des intervenants locaux et à exprimer sa reconnaissance envers la Première Nation de Pessamit et la communauté de Baie-Comeau pour leur coopération et leur travail soutenu à faire avancer le projet.

Étude sur le graphite à valeur ajoutée

La Société réalise également une deuxième étude détaillée dans le but d'entrer sur le marché des produits de graphite à valeur ajoutée. L'étude, qui devrait être terminée en 2016, est réalisée conjointement avec le Conseil National de Recherche du Canada et Hatch. Le marché à valeur ajoutée nécessite des produits aux propriétés plus poussées, obtenus notamment par purification et broyage fin. Dans, le cas des produits utilisés pour les anodes des batteries lithium-ions, des modifications de la forme des particules (arrondissement) et des surfaces (enrobage) sont aussi requises.

Dépôt du Rapport technique

Le Rapport technique sera publié sur le site Web de Mason Graphite à www.masongraphite.com et sur le site Web de SEDAR à www.sedar.com, dans les 45 jours suivant la publication de ce communiqué de presse.

CONSENTEMENT DES PERSONNES QUALIFIÉES

L'information scientifique et technique concernant le projet du Lac Guéret présentée dans ce communiqué de presse a été examinée et approuvée par les personnes qualifiées suivantes, tel que défini par l'Instrument national 43-101 (IN 43-101), et qui acceptent que leur nom soit mentionné : Claude Duplessis, Ing. chez Goldminds, Jeffrey Cassoff, Ing. chez Met-Chem Canada Inc., Geneviève Gauthier, Ing. et Pierre Roy, Ing. chez Soutex et Mohamed Bouna Aly, Ing. chez Gesmine Inc. Ces personnes qualifiées sont par ailleurs indépendantes de Mason Graphite.

Jean L'Heureux, Ing., M. Ing., Vice-président exécutif, Développement du procédé pour Mason Graphite, et une Personne qualifiée tel que défini par l'IN 43-101, pour Mason Graphite, était responsable de la vérification des données présentées dans ce communiqué de presse et l'a lu et approuvé.

À PROPOS DE MASON GRAPHITE ET DU PROJET DU LAC GUÉRET

Mason Graphite est une compagnie minière canadienne dédiée à l'exploration et au développement du gisement de graphite naturel du Lac Guéret dont elle détient 100 % des droits. La Société est dirigée par une équipe expérimentée possédant plus de 5 décennies d'expérience dans le graphite, notamment dans la production, la vente ainsi que la recherche et le développement. Pour plus d'informations: www.masongraphite.com.

Gardez le Contact: Twitter: @MasonGraphite Facebook: /MasonGraphite

Mason Graphite Inc. pour le conseil d'administration,

"Benoît Gascon, CPA, CA", Président et chef de la direction

Pour plus d'informations:

Simon Marcotte, CFA, Vice-président au Développement corporatif au +1 (514) 289-3580 et à info@masongraphite.com

Pour plus d'information reliées aux communautés locales:

Luc Veilleux, CPA, CA, Vice-président exécutif et Chef de la direction financière au +1 (514) 289-3582 et à info@masongraphite.com

Siège Social: 3030, boulevard Le Carrefour, bureau 600, Laval, Québec, H7T 2P5

Mise en garde contre les énoncés prospectifs

Ce communiqué de presse contient des «énoncés prospectifs» au sens de la législation canadienne en valeurs mobilières. Toute information contenue dans ce document qui n'est pas clairement de nature historique peut constituer un énoncé prospectif. L'information prospective comprend, sans s'y limiter, les déclarations sur les résultats de l'étude de faisabilité incluant les déclarations sur les projections de la VAN,

du TRI, de la période de recouvrement, des dépenses futures en immobilisation et des coûts futurs d'opération, les revenus anticipés provenant des ventes, les déclarations sur les réserves et les ressources minières, les marchés et prix futurs du graphite, les autorisations et la capacité de financer le projet.

En règle générale, ces énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'utilisation d'une terminologie prospective comme « planifie », « s'attend » ou « ne s'attend pas », « est prévu », « budget », « prévu », « estime », « prévisions », « a l'intention », « anticipe » ou « ne prévoit pas », « croit », ou des variantes de ces mots et expressions ou l'énoncé que certaines actions, certains événements ou résultats « peuvent », « pourraient », « seraient », « seront prises », « se produire » ou « être atteint ».

L'information prospective est fondée sur des hypothèses que la direction de l'entreprise croit être raisonnables au moment où elles sont faites, comprenant mais sans s'y limiter, les activités continues d'exploration, les prix du graphite et autres métaux, les estimations des coûts en capital initial et de renouvellement, les estimations des coûts de main d'œuvre et des coûts d'opération, les estimations des ressources et réserves minières, les hypothèses sur les variations des taux de change, l'échéancier et les montants pour les explorations futures et les dépenses de développement, l'obtention des approbations réglementaires requises, la disponibilité du financement nécessaire pour le projet, la finalisation de l'étude d'impact en environnement et social et les autres hypothèses et facteurs énoncés aux présents textes.

L'information prospective est assujettie à des risques connus et inconnus, des incertitudes et autres facteurs qui pourraient rendre les résultats réels, le niveau d'activité, les performances ou les réalisations de la Société sensiblement différents de ceux exprimés ou suggérés par de telles informations prospectives. Ces risques comprennent mais sans s'y limiter : la volatilité du cours des actions; les fluctuations des prix du graphite; l'origine et les coûts des sources d'énergie; les estimations des coûts en capital initial et de renouvellement; les estimations des coûts de main d'œuvre et des coûts d'opération; les marchés mondiaux et les conditions économiques générales; les risques associés à l'exploration, au développement et à l'exploitation de gisements miniers; les estimations des ressources et des réserves minières; les risques associés à des risques non assurables survenant en cours d'exploration, de développement et de production; les risques liés aux variations des taux de change; les risques environnementaux; la concurrence à laquelle fait face la Société à l'égard de l'embauche du personnel expérimenté; l'accès à une infrastructure adéquate pour soutenir les activités minières, de transformation, de développement et d'exploration; les risques associés à des changements à la réglementation de l'exploitation minière régissant la Société; la finalisation de l'étude d'impact en environnement et social; les risques liés aux retards réglementaires et d'obtention de permis; les risques liés aux conflits d'intérêts potentiels; la dépendance envers le personnel clé; les risques de financement, de capitalisation et de liquidité incluant les risques que le financement nécessaire pour continuer les activités d'exploration et de développement à Lac Guéret ne soit pas disponible ou disponible à des conditions acceptables; le risque de dilution potentielle par l'émission d'actions ordinaires; le risque de litiges.

Bien que la Société ait tenté d'identifier les facteurs importants qui pourraient amener les résultats réels à différer sensiblement de ceux contenus dans les énoncés prospectifs, il peut y avoir d'autres facteurs qui fassent en sorte que les résultats ne soient pas ceux attendus, estimés ou prévus. Il ne peut y avoir aucune assurance que ces énoncés prospectifs se révéleront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux anticipés dans de tels énoncés prospectifs. Par conséquent, le lecteur ne devrait pas se fier indûment à l'information prospective. Les informations prospectives ne sont valables qu'à la date de ce communiqué de presse et la Société ne s'engage pas à mettre à jour ces informations prospectives, sauf conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.